



ASSOCIATION
Marineland



OBSERVATOIRE DES
TORTUES MARINES
MNHN - RTMAE - RTMMF - RTSPM



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Communiqué de presse 7 juillet 2023

Ponte exceptionnelle d'une tortue Caouanne dans les Alpes-Maritimes

Dans la nuit du 2 au 3 juillet, une tortue Caouanne est venue pondre sur une plage des Alpes-Maritimes. Il s'agit d'un phénomène exceptionnel. Les acteurs concernés se mobilisent (Commune de Villeneuve-Loubet, Office français de la biodiversité (OFB), experts de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM), réseau RTMMF et Association Marineland) pour mettre en place la protection du site de nidification.

Un nid de ponte de tortue a été découvert ce lundi 3 juillet, suite au signalement d'un observateur fréquentant une plage de la commune de Villeneuve-Loubet. Le Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF) a été averti et s'est rendu sur place pour confirmer l'espèce et la présence d'œufs dans le nid. Une attention particulière est portée sur ce nid situé sur une plage très fréquentée en cette période de l'année. La mairie a pris un arrêté municipal de protection du site et mis à disposition du matériel pour la sécurisation du nid. La police municipale sera également mise à disposition pour effectuer des rondes régulières jour et nuit, aux côtés des services départementaux de l'OFB. Des instruments de suivi de température vont être mis en place afin de collecter des données scientifiques nécessaires pour une meilleure compréhension du phénomène.

Une ponte qui reste rare

Les eaux de Méditerranée occidentale sont connues pour être un habitat privilégié des tortues immatures et sub-adultes. Cependant, l'Observatoire des Tortues Marines (OTM) observe une activité de reproduction plus régulière ces dernières années avec des pontes de tortues marines sur le littoral méditerranéen français, comme dans tout le bassin occidental méditerranéen (Italie, Espagne). Les raisons restent à identifier par les chercheurs sur le long terme et cette tendance interroge les scientifiques : les nids déposés en Méditerranée occidentale sont-ils viables, la température du sable est-elle suffisante ? Certaines tortues marines seraient-elles en train de coloniser de nouveaux habitats de ponte ? Est-ce la conséquence d'une augmentation de la température de l'eau, des courants ou l'évolution naturelle des habitats de nidification ?

Une mobilisation forte pour protéger le nid

Fort des expériences de 2016, 2020 (Fréjus) et 2022 (Valras), un protocole de protection des nids a pu être rapidement déployé par le RTMMF. Depuis de nombreuses années, le réseau a su regrouper et organiser différents acteurs de terrain ce qui lui permet dans la région de surveiller l'état des populations, de sensibiliser le grand public, et de soigner les tortues en difficulté dans les trois centres de soins habilités existants en Méditerranée française : CESTMed, Cari et le CRFS d'Antibes. Depuis peu, la surveillance des activités de reproduction et des pontes s'ajoute à ces missions essentielles.

Les premiers usagers de la plage semblent déjà sensibles à cet événement exceptionnel, prêts à s'impliquer dans la préservation de ce nid comme un patrimoine naturel remarquable. Si les embryons

se développent normalement, il faudra attendre la fin de la période d'incubation (55 jours en moyenne) pour espérer observer leur course vers la mer.

Laisser faire la nature est souvent le plus indiqué : accompagner sans déranger, observer avec l'œil du scientifique pour comprendre à long terme le phénomène.

Un guide d'intervention coordonnée par le Ministère en charge de la Transition écologique et préparé par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), le RTMMF, l'OFB et leurs partenaires, précise clairement « qui fait quoi ? ».

Les tortues marines, des espèces protégées

En France, toutes les espèces de tortues marines sont protégées. Cela signifie que pour intervenir sur une tortue marine, même en difficulté, il faut être habilité, disposer d'une dérogation délivrée par les autorités compétentes dans le cadre d'un programme scientifique validé par le Conseil National pour la Protection de la Nature.

Les tortues Caouanne et les six autres espèces de tortues marines présentes dans les mers et les océans du monde sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Observer, informer, c'est protéger !

La saison de ponte des tortues Caouanne s'étale de juin à septembre. Durant toute cette période, elles fréquentent les plages, le plus souvent de nuit, afin d'y déposer leurs œufs. La maturité sexuelle chez cette espèce est établie à 30 ans et elle se reproduit tous les 2 à 4 ans. La taille adulte varie de 90 cm à 1 mètre, pour un poids moyen de l'ordre de 135 kg.

Durant la ponte qui dure parfois plusieurs heures, les tortues se retrouvent dans un état de fragilité extrême et tout dérangement pourrait leur nuire ou les pousser à faire demi-tour. Pour rappel, la réglementation française interdit toute perturbation intentionnelle (nuisance lumineuse, harcèlement...) de ces espèces protégées. Aussi, il est très important de respecter certaines règles en cas d'observation de pontes de tortues :

- Respecter une distance de 10 mètres pour ne pas la déranger
- Eteindre toutes les sources de lumières artificielles
- Ne pas photographier les tortues avec un flash
- Ne pas toucher les tortues et les œufs.

Chaque observation compte ! Vous avez observé une trace de tortue marine sur le sable, vous avez observé une tortue marine en mer, participez au réseau de surveillance dans les Alpes-Maritimes et le Var en relayant vos informations au 06 16 86 26 86.

A propos de l'Association Marineland

L'Association Marineland (Loi 1901) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espaces naturels, des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.

A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)

Le RTMMF est la seule instance habilitée à former des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises. Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'IUCN, le RTMMF participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.

A propos de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM)

L'Observatoire des Tortues Marines de France métropolitaine et Saint Pierre et Miquelon est un programme scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) permettant au RTMMF d'intervenir et de collecter des données en France métropolitaine sur les tortues marines, toutes protégées.

A propos de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.